



**HAL**  
open science

# L'impact politique du renouvellement générationnel : une comparaison franco-américaine

Vincent Tiberj

► **To cite this version:**

Vincent Tiberj. L'impact politique du renouvellement générationnel : une comparaison franco-américaine. *Agora débats/jeunesses*, 2009, 1 (51), pp.125-141. 10.3917/agora.051.0125. hal-03460014

**HAL Id: hal-03460014**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03460014>**

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# L'impact politique du renouvellement générationnel

## Une comparaison franco-américaine

---

Vincent Tiberj

Les présidentielles de 2007 en France et de 2008 aux États-Unis n'ont pas fait l'impasse sur la question des jeunes. Au-delà des associations rhétoriques et sémiotiques classiques sur la « jeunesse porteuse d'avenir », l'attention s'est de nouveau portée sur le comportement de la catégorie ordinaire des 18-24 ans.

Aux États-Unis, l'institut Gallup avait ainsi mis en place deux modèles d'intention de vote dans les dernières semaines précédant le 4 novembre 2008 : l'un, baptisé « *traditional* », ne donnait que trois points d'avance à Barack Obama mi-octobre, quand l'autre, dénommé « *expanded* », le crédait de sept points. La différence entre les deux modèles tenait aux hypothèses de participation de certaines strates du public américain à la participation intermittente, notamment les jeunes. Résultat des courses, même si les chiffres de la participation restent encore partiels, les États-Unis ont vécu l'une des élections les plus mobilisatrices de leur histoire. Surtout, on note des scores sans appel pour le vainqueur chez les moins de 29 ans : 66 %, dont 54 % chez les jeunes blancs, contre 45 % chez les plus de 65 ans (40 % chez les seniors blancs).

Cet écart selon l'âge n'est pas sans rappeler la dernière présidentielle française. 65 % des 18-24 ans avaient choisi la candidate socialiste alors que, parmi les 65 ans et plus, Nicolas Sarkozy recueillait 66,5 % des suffrages. La polarisation électorale par âge n'a guère été analysée, alors même qu'elle s'avère encore plus importante qu'à l'élection de 1981, avec la génération Mitterrand. À cette époque, les 18-24 ans n'étaient « que » 63 % à reporter leur voix sur le futur président alors que 60 % des 65 ans et plus lui préféraient Valéry Giscard d'Estaing. En revanche, le comportement des seniors a retenu l'attention. Pour Roland Cayrol et Luc Rouban, il ne faut plus négliger l'électorat des retraités appelés, selon le second, à compter pour près d'un tiers du

corps électoral en 2050<sup>1</sup>, quand pour le premier, déjà, « les seniors dominant statistiquement la donne électorale<sup>2</sup> ».

En résumé, 2007 serait la première expression d'un « pouvoir gris<sup>3</sup> », notamment au miroir de jeunes qui, par l'effet du « moratoire politique<sup>4</sup> », seraient plutôt des citoyens intermittents, peu fiables dans les urnes. Entrerait-on alors dans une ère de domination politique des aînés, de leurs intérêts, de leurs priorités et de leurs valeurs ? Ce vieillissement politique, s'il est avéré, équivaldrait alors à considérer que, d'une part, un électeur a le vote « de ses artères », et donc qu'il est en partie déterminé par sa position dans un cycle de vie, et que, d'autre part, puisque les sociétés occidentales vieillissent, il va durablement handicaper la gauche, la vieillesse étant souvent associée au conservatisme, notamment en matière de mœurs.

Ce n'est pas notre thèse. D'abord l'élection de Barack Obama vient contredire celle de Nicolas Sarkozy de ce point de vue, le candidat des « jeunes » l'ayant emporté sur celui des « vieux ». Affaire de contexte et de pays dira-t-on... On verra que ce n'est pas seulement cela. Dans cet article, nous souhaitons démontrer trois choses. Premièrement, l'effet « cycle de vie » que sous-tend l'utilisation récurrente de l'âge dans la mesure des opinions sociopolitiques s'avère secondaire et trompeur une fois que l'on prend en compte à la fois les effets de période et surtout les effets de génération. Deuxièmement et conséquemment, les électeurs ont plus l'âge de leur socialisation primaire que celui de leur position dans le cycle de vie. Autrement dit, leur socialisation influence durablement certaines de leurs attitudes. Troisièmement, le renouvellement générationnel travaille fortement la recomposition des identités politiques. Il convient donc d'y prêter plus d'attention que celle qui lui est couramment accordée.

Pour ce faire, on utilisera deux cas empiriques, la France et les États-Unis, en se fondant sur deux séries d'enquêtes, celle menée par le CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) entre 1988 et 2007 et celle menée par The Pew Research Center for the People & the Press de l'université de Princeton<sup>5</sup> (baromètre initié en 1987 et encore en cours aujourd'hui). Toutes deux portent sur des échantillons représentatifs des électorats. L'intérêt de cette comparaison tient au fait que, dans ces deux

1. Rouban, 2004.

2. Cayrol, 2007.

3. Viriot-Durandal, 2003.

4. Muxel, 2001.

5. Pour une description de cette série : <http://people-press.org/report/312/trends-in-political-values-and-core-attitudes-1987-2007>

dispositifs d'enquêtes, on dispose de plusieurs séries de questions, répétées dans le temps, afférentes à la fois aux enjeux sociétaux (racisme, tolérance sexuelle, etc.) et aux valeurs socio-économiques (rôle de l'État dans l'économie, attitude à l'égard du marché, etc.).

## LA JEUNESSE N'EST-ELLE QU'UN ÂGE ?

En science politique, l'âge prime sur l'année de naissance. Cette conception traditionnelle s'axe sur un effet « cycle de vie », avec une focale récurrente sur les 18-24 ans et notamment sur leur niveau d'implication politique et de participation électorale<sup>6</sup>. Cela fait sens puisqu'il s'agit d'interroger directement la capacité du système social et scolaire à fabriquer de la citoyenneté. Ce souci de la jeunesse n'empêche naturellement pas l'étude des autres classes d'âge, à cela près qu'elles ne sont généralement mobilisées que pour saisir les spécificités (ou l'absence de spécificité) des juniors.

Ce n'est pas un hasard si, dans les variables « routinières » de l'analyse électorale, à côté du genre, de la profession du chef de ménage ou de l'individu, on trouve généralement les classes d'âge et non, par exemple, les cohortes de naissance. Derrière ce choix classique, c'est bien l'attention au cycle de vie qui prédomine, avec l'insistance sur la socialisation puis sur l'entrée dans l'âge électoral. Dans la théorie du moratoire politique, le rôle de citoyen ne joue pleinement qu'après être devenu travailleur, parent, locataire ou propriétaire. Les effets de ce moratoire se mesurent régulièrement parmi les 18-24 ans et, depuis une période plus récente avec l'allongement des études notamment, chez les 25-34 ans<sup>7</sup>. Reste qu'après cette période de sa vie, l'électeur est versé dans la catégorie plus large des actifs et l'effet de l'âge s'efface, tout au moins dans les routines d'analyse, derrière ceux de la classe sociale, du niveau d'éducation, du secteur d'activité ou du patrimoine, bref derrière les « variables lourdes » du comportement politique. Rares sont les études qui portent sur le groupe des retraités, le troisième ou le quatrième âge<sup>8</sup>.

L'« ancienne gauche » qui ancrerait son programme politique sur l'égalité serait remplacée par une « nouvelle gauche » plus axée sur la tolérance, la liberté individuelle ou l'environnement.

Or, comme nous allons le voir, cette focale doit être largement revue et minorée au regard d'abord des effets de période mais surtout des

6. Voir l'article de Vincent Tournier dans ce numéro d'*Agora débats/jeunesses*.

7. On retrouve en politique l'analyse des seuils qui marquent l'entrée dans l'âge adulte : Galland, 1991 ; Van de Velde, 2008.

8. À l'exception de Thomas, 1996.

effets de cohorte<sup>9</sup>. Les analyses sociopolitiques ont tendance à penser l'électorat comme un groupe ahistorique, dont on peut analyser les évolutions uniquement en fonction du contexte d'une élection et de la configuration des programmes et candidatures parmi lesquels les citoyens ont à faire leur choix. C'est ainsi que l'on mesure l'érosion du vote de classe à la baisse de la proportion des ouvriers qui donnent leur voix à un parti de gauche. Implicitement, les politistes comparent ainsi le vote par classe sociale des années 1970 et d'aujourd'hui, sans tenir compte à la fois des évolutions de la classe politique mais aussi de la condition ouvrière et de ceux qui les ont connues. Autre exemple : la campagne électorale américaine a vu ressurgir la crainte d'un vote raciste en défaveur de Barack Obama sur la base de l'« effet Bradley », du nom du maire noir de Los Angeles, favori des sondages, qui a perdu l'élection au poste de gouverneur de Californie en 1982. Les électeurs californiens auraient caché leurs intentions de vote réel par l'effet de désirabilité sociale qui veut que le racisme soit une opinion à garder pour soi, surtout devant des enquêteurs. Même si l'explication est vraisemblablement plus complexe, c'est le succès médiatique de cette crainte qui reste frappant : implicitement les commentateurs politiques considéraient que l'électorat américain de 1982 était similaire dans ses comportements et ses valeurs à celui de 2008.

Pourtant, comme le faisait remarquer Pierre Favre, l'électeur est mortel<sup>10</sup>. Dès lors, ne pas prendre en compte des facteurs aussi massifs que la sortie des anciennes générations mais aussi l'arrivée des nouvelles peut faire passer à côté de phénomènes massifs de transformation du politique. Cet oubli est déjà problématique en soi, mais il le devient encore plus quand il implique aussi d'oublier les conditions historiques dans lesquelles le citoyen a construit son rapport au politique, ne serait-ce qu'à travers le contexte dans lequel il a fait son entrée dans l'âge adulte<sup>11</sup>. Ici on se réfère clairement à la notion de génération. Longtemps cette notion a été utilisée en science politique pour des cohortes à « socialisation exceptionnelle ». Ainsi, pour Annick Percheron<sup>12</sup>, sur la base des sondages qu'elle a mobilisés dans les années 1980, on n'en comptait que deux : celle qui a connu la guerre d'Algérie et celle qui a fait Mai 68. Mais, même si ces événements exceptionnels sont marquants, ne peut-on pas envisager que le contexte

9. Notons ici le travail de Schweisguth, 1998, et de Tournier, 2004.

10. Favre, 1976.

11. Chauvel, 1998 ; Peugny, 2009.

12. Percheron, 1991.

qu'a connu un primo-votant en 1988 ne soit pas exactement celui que connaîtra un primo-votant en 1995 et en 2007, et que ces conditions initiales de socialisation, même ordinaires, ne marquent pas durablement ces individus dans la suite de leur carrière citoyenne et électorale ? Par exemple, n'y a-t-il pas un autre rapport au groupe ouvrier selon qu'on l'a intégré dans les années 1970, à l'époque de l'union de la gauche et de la « contre-société communiste » ou dans les années 1990, marquées par l'acceptation par la gauche de l'économie de marché, le recul des syndicats et du PCF ainsi que par la précarisation des emplois salariés ? Nous allons montrer qu'en changeant l'angle d'analyse, ici la cohorte, des phénomènes politiques nouveaux apparaissent, qui éclairent les transformations des électorats américains et français.

## LE DESTIN GÉNÉRATIONNEL DES VALEURS SOCIÉTALES

L'âge fait partie des « suspects usuels » mobilisés dans l'explication des attitudes et des opinions sur les « questions de société ». Il est ainsi utilisé régulièrement, avec le diplôme et la position sociale, pour démontrer les évolutions et les conflits qui animent les sociétés occidentales autour du changement des mœurs, de la tolérance, de la xénophobie et du racisme<sup>13</sup>. Autant de questions qui renvoient aux oppositions sociétales et forment l'axe tolérant/conservateur ou autoritaire/libertarien<sup>14</sup> des valeurs, axe dont certains pensent qu'il remplacerait les oppositions traditionnelles entre gauche et droite<sup>15</sup>. (Voir graphiques 1 et 2.)

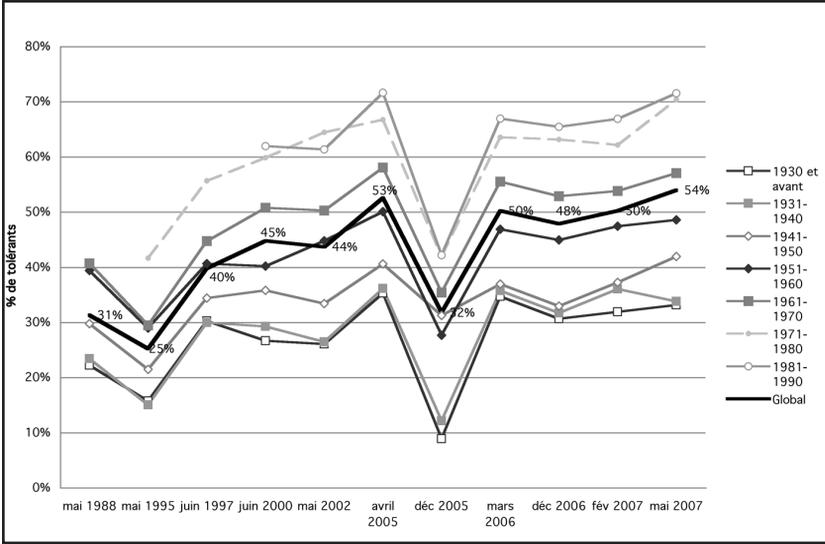
Cette approche par l'âge fait sens quand on borne l'analyse à une année d'enquête particulière. Aux États-Unis, comme en France, on retrouve à chaque date d'enquête une hiérarchie constante entre les cohortes de naissance. Les plus tolérantes sont systématiquement les cohortes les plus récentes, donc les plus jeunes, et les plus fermées les cohortes les plus anciennes, donc les plus vieilles. Ainsi la « génération X », selon la terminologie américaine, s'avère systématiquement plus ouverte aux flirts entre Noirs et Blancs que la génération des *baby-boomers*, et *a fortiori* que celle des individus nés entre les deux guerres ou avant, quelle que soit l'année de l'enquête. On retrouve le même phénomène en France : les individus nés dans les années 1980 sont généralement un peu moins nombreux à considérer qu'il y a trop d'immigrés en France que ceux nés dans les années 1970. Ces derniers montrent un plus grand

13. Voir les rapports de la Commission nationale consultative des droits de l'homme sur le racisme en France : [www.cncdh.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=27](http://www.cncdh.fr/rubrique.php3?id_rubrique=27)

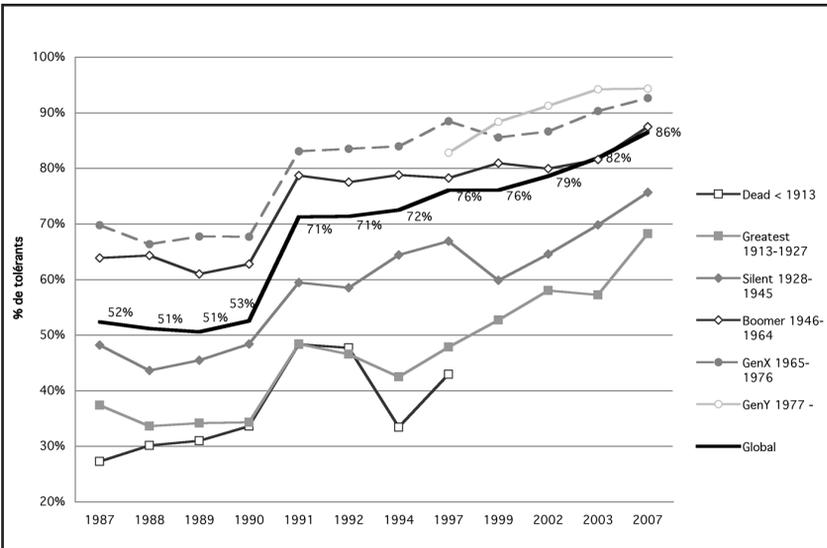
14. Kitschelt, 1995.

15. Inglehart, 1990.

Graphique 1. Il n'y a pas trop d'immigrés



Graphique 2. Favorable aux « flirts » interraciaux



niveau de tolérance aux immigrés que leurs aînés nés dans les années 1960, etc.

*Primo*, ces écarts de tolérance n'ont que peu à voir avec l'âge des individus, mais bien avec leur moment de naissance. Sinon on devrait voir la tolérance d'une cohorte baisser à mesure que celle-ci vieillit, ce qui est diamétralement l'inverse de ce que l'on constate dans les données. En France, la cohorte née dans les années 1960 rassemble tous les électeurs qui avaient entre 18 et 27 ans en 1988. Ils se démarquent déjà à l'époque par une tolérance aux immigrés plus importante : ils sont 40,5 % à considérer qu'ils ne sont pas trop nombreux dans le pays. Ils sont 57 % en mai 2007, alors qu'ils sont désormais âgés de 37 à 47 ans. Au final, malgré leur vieillissement, leur ouverture aux immigrés a progressé de seize points environ. *Secundo*, cette progression n'est pas propre à cette cohorte, mais se retrouve dans quasiment toutes, y compris les plus anciennes (par exemple, parmi les électeurs nés dans les années 1930, la tolérance progresse de dix points). Ici encore le phénomène n'est pas purement hexagonal. Il se retrouve aux États-Unis. 48 % des Américains nés entre 1928 et 1945 acquiesçaient aux flirts interraciaux en 1987 (à un âge déjà avancé : entre 42 et 59 ans). Vingt ans plus tard, alors qu'ils forment l'essentiel des sexagénaires et des septuagénaires, ils sont désormais 76,5 %. Le vieillissement des populations occidentales n'équivaut donc pas à une montée générale du conservatisme, bien au contraire.

En France, l'immigration gagne en importance dans les identités politiques des individus, quand aux États-Unis la prégnance de l'opinion sur les flirts interraciaux va en décroissant. Ici on retrouve la force du renouvellement générationnel.

Cette progression de la tolérance s'explique par un effet de période, à l'aune duquel on peut mesurer combien les mentalités sur des sujets aussi sensibles peuvent changer rapidement. D'ailleurs se font jour des histoires nationales des débats autour des préjugés raciaux, entre la croissance régulière de l'ouverture que l'on constate, sur cette question, aux États-Unis, et l'histoire mouvementée du rapport aux immigrés en France. On remarque ainsi dans l'hexagone des retours en arrière de l'intolérance, notamment avec la crise des banlieues de novembre 2005<sup>16</sup> mais aussi en 1995. La décroissance des préjugés n'est pas un reflux tranquille en France, incidence vraisemblablement des débats que l'immigration a suscités et de la prégnance du FN. (Voir graphiques 3 et 4 p. 133.)

16. Tiberj, 2008.

Barack Obama n'avait définitivement pas face à lui le même électorat que celui qu'essayait de convaincre Tom Bradley. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on se penche cette fois sur la composition en cohortes des électorats américain et français. Les données utilisées ne couvrent que deux décennies de vie politique américaine et française, somme toute une période courte. Pourtant, le renouvellement générationnel de l'électorat est massif. Ainsi dans l'électorat qui a fait l'arbitrage entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, 32 % des électeurs n'étaient pas encore en âge de voter en 1988. Les électeurs nés avant 1940 pesaient encore considérablement lors de la réélection de François Mitterrand (42 %). En 2007, leur influence a été divisée par plus de deux (18 %). De même, aux États-Unis, l'électorat qui a élu George Bush père était composé à plus de 50 % par des électeurs nés en 1945 ou avant. Celui qui a voté en 2008 n'en comptait plus que 26 %. Les cohortes arrivées à l'âge adulte pendant ou après le mouvement des droits civiques sont désormais très majoritaires (74 %). Même si les plus anciens dans l'électorat de 2008 n'avaient pas évolué sur la question raciale, leur poids dans la décision collective en aurait été de toute façon très diminué.

## **GÉNÉRATION, PÉRIODE ET ALIGNEMENTS POLITIQUES**

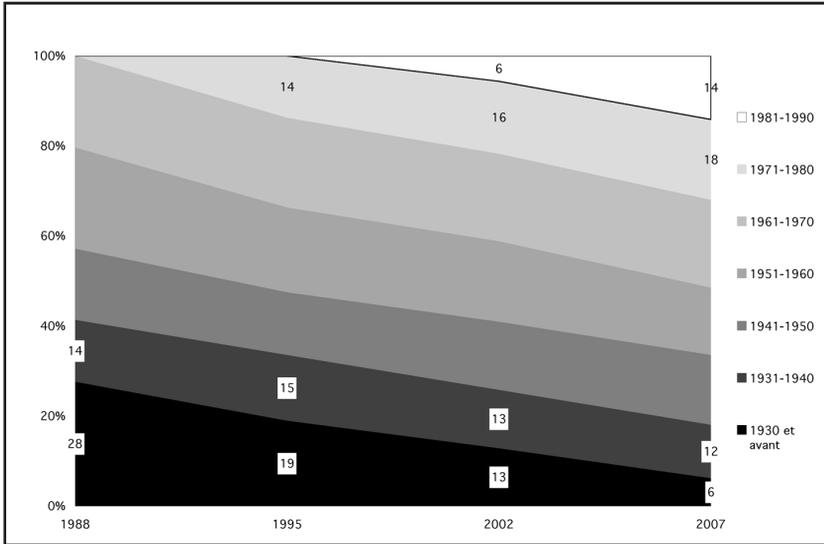
Renouvellement générationnel, changements des mentalités sur les deux rives de l'Atlantique, autant d'éléments qui rappellent la théorie postmatérialiste développée par Ronald Inglehart<sup>17</sup> : nous serions bien dans le cadre de cette révolution silencieuse marquée par la montée de la tolérance sociétale, qui ferait de nos communautés politiques des groupes au sein desquels non seulement les valeurs évolueraient vers une culture à la fois hédoniste et ouverte aux autres, mais aussi où les valeurs matérialistes seraient sur le déclin. Sur le premier point, nous acquiesçons, mais il est une hypothèse de cette théorie que nous réfutons, suivant en cela Scott Flanagan<sup>18</sup>. Pour Ronald Inglehart, ce changement culturel équivaut à un remplacement des priorités normatives des individus : les valeurs postmatérialistes devenant premières dans le positionnement politique et les choix électoraux des individus, au détriment des anciennes valeurs matérialistes fondées sur les vieux clivages des sociétés autour notamment de la redistribution des richesses<sup>19</sup>. Schématiquement, l'« ancienne gauche » qui ancrerait son programme politique

17. Inglehart, 1990.

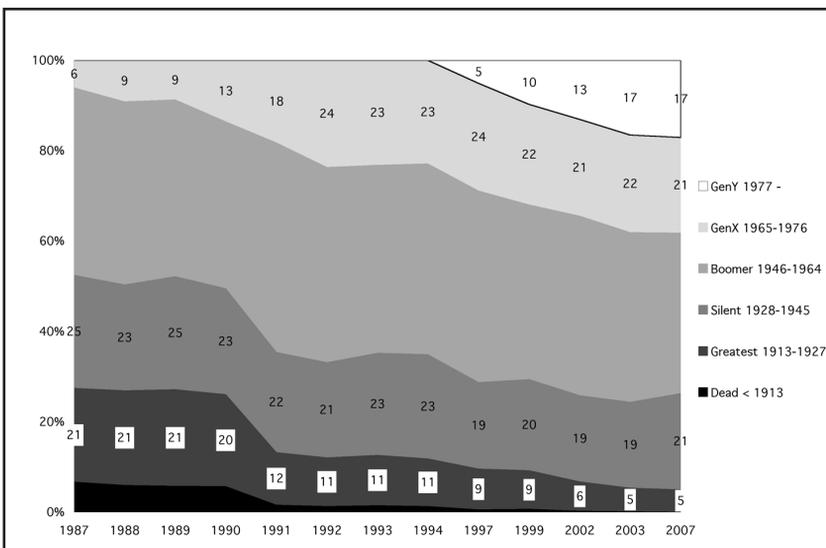
18. Flanagan, 1987.

19. Pour un exemple récent, voir Marthaler, 2008.

Graphique 3. Composition générationnelle de l'électorat français



Graphique 4. Composition générationnelle de l'électorat américain



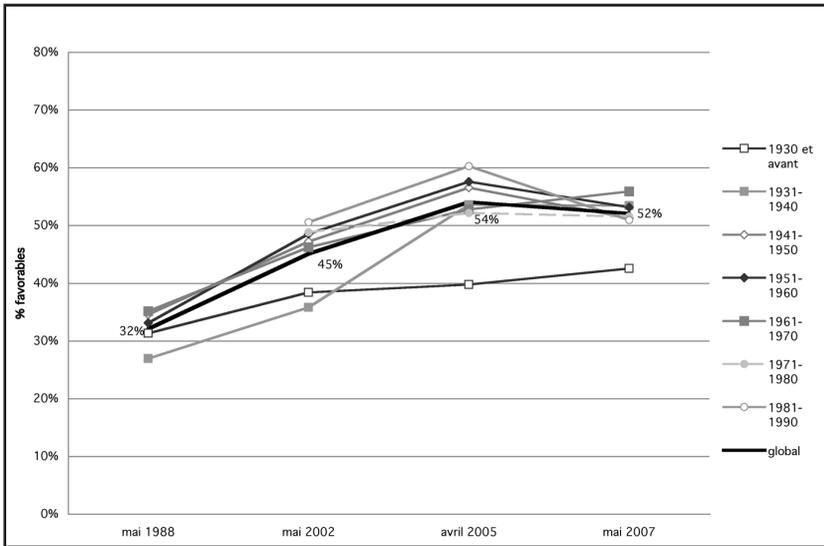
sur l'égalité serait remplacée par une « nouvelle gauche » plus axée sur la tolérance, la liberté individuelle ou l'environnement. En l'occurrence, la situation n'est pas aussi simple. (Voir graphiques 5 et 6.)

Prenons deux questions similaires relevant du débat autour du rôle de l'État dans l'économie, de sa capacité à réguler et donc à lutter contre les inégalités. Les opinions sur son rôle dans l'économie aux États-Unis comme en France évoluent mais selon des logiques bien différentes de l'attitude à l'égard des immigrés ou des relations interraciales. Autant on pouvait précédemment identifier deux sources d'évolution, le renouvellement générationnel et l'effet de période, autant ici seul le second semble jouer. Les cohortes ne diffèrent guère sur l'intervention de l'État dans la société à un point donné du temps. Autrement dit, le renouvellement des générations n'a qu'une incidence marginale. En revanche, la question de l'intervention de l'État reste d'actualité, contrairement à ce que l'on entend d'ordinaire. En France, c'est même une demande croissante de régulation qui s'exprime. En 1988, seuls 30 % des électeurs souhaitent plus de contrôle des entreprises par l'État, ils sont 44 % en 2002 et 52 % en 2007. Quant au soutien des Américains à l'aide publique envers ceux qui en ont besoin, il suit une courbe en U, avec en début de période un quasi-consensus pour l'intervention de l'État (76 %), puis un recul et un minimum atteint en 1994 (56 %), même si depuis on assiste à un retour du public vers une demande de *welfare state* (70 % en 2007). Ces variations sont loin d'être dues au hasard. Elles s'expliquent notamment par la politique des gouvernements qui se succèdent sur la période, notamment avec la révolution néoconservatrice amenée au pouvoir en 1994 au congrès puis en 2000 à la Maison Blanche. Leur politique de « moins d'État » a entraîné plus de demande de protection sociale dans le public.

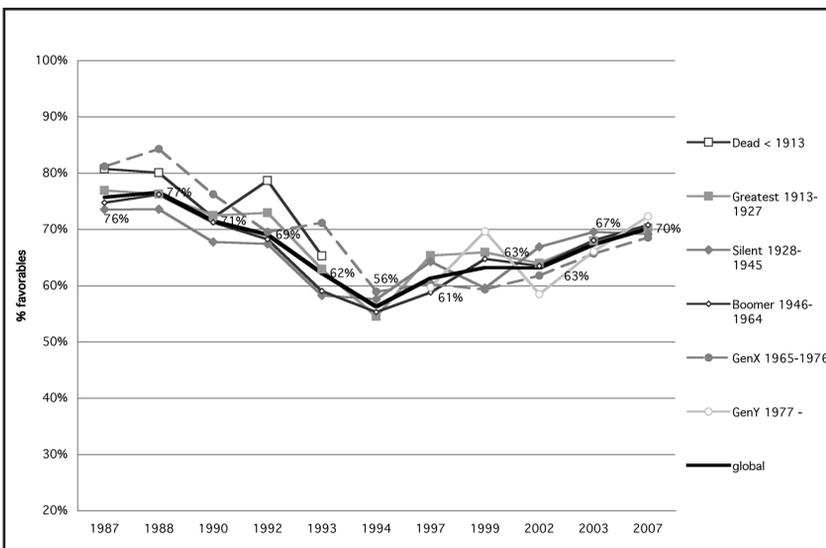
Pour résumer, deux types de changement sont à l'œuvre dans les sociétés occidentales : le changement générationnel fondé sur la composition en cohortes de l'électorat, et le changement conjoncturel (situation économique, politiques menées par le pouvoir en place). Dans le premier cas, il est produit par les socialisations des cohortes. Celles-ci pèsent durablement sur leurs valeurs : ce n'est pas leur âge qui les détermine mais bien le fait d'être entré dans l'âge adulte à un moment donné. Dans le deuxième cas, il obéit au contexte et aux politiques gouvernementales<sup>20</sup>. D'un point de vue générationnel, la socialisation des individus n'a guère d'influence puisque les cohortes évoluent de manière similaire face à la même situation. (Voir graphique 7, p. 136.)

20. Stimson, 2004.

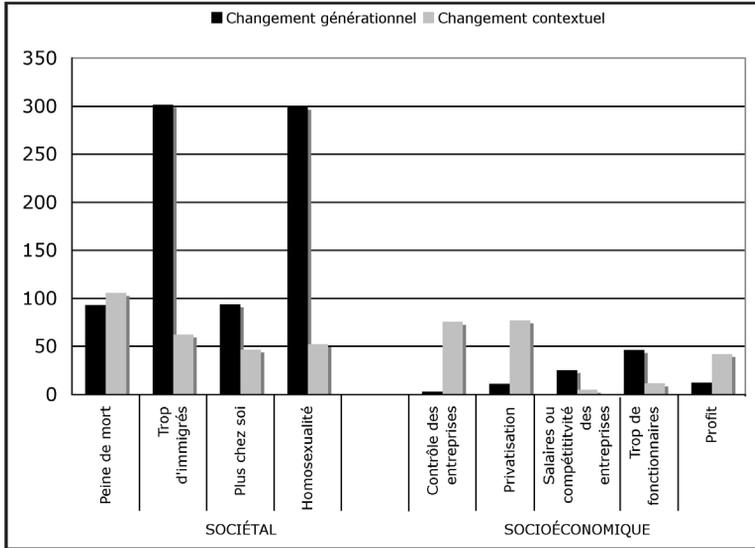
Graphique 5. L'État devrait plus contrôler les entreprises



Graphique 6. Le gouvernement doit aider les nécessiteux



Graphique 7. Le poids des changements (F de Fisher)



Résumons l'incidence de ces deux changements sur l'opinion française<sup>21</sup>. La « hiérarchie des changements » n'est pas la même d'une question à l'autre. Dans certains cas, le changement conjoncturel est dominant, quand le changement générationnel n'a qu'une influence marginale. Dans d'autres cas, la situation diamétralement inverse se produit, le générationnel primant sur le conjoncturel. Clairement, ces variations ne sont pas le fruit du hasard, elles renvoient bien à la théorie des deux dimensions de valeurs qui travaillent la vie politique française, l'une fondée sur le clivage socio-économique qui a séparé longtemps la gauche et la droite, l'autre fondée sur le clivage autoritaire/libertarien sur lequel l'extrême droite a longtemps prospéré<sup>22</sup>. Dans la première dimension, le changement conjoncturel domine, alors que dans la seconde, c'est le changement générationnel qui prime.

21. Nous avons recouru encore une fois au fichier cumulé des enquêtes CEVIPOF. Pour chacune des séries françaises utilisées (c'est-à-dire une question répétée à plusieurs moments dans le temps), nous avons effectué une analyse de variance avec comme variable indépendante d'abord l'année d'enquête pour approcher le changement conjoncturel, ensuite les cohortes de naissance pour mesurer le changement générationnel. Chacune des variables a été recodée en deux positions. Il s'agit alors de prédire le niveau moyen des électors sur chacune de ces variables, d'où l'utilisation d'une analyse de variance. Sont représentés les F de Fisher obtenus, une mesure de l'influence de chaque changement, contrôlé par l'autre.

22. Grunberg, Schweisguth, 1997.

Avec le temps et le renouvellement générationnel, le clivage socio-économique ne disparaît pas. Il n'y a donc pas remplacement pur et simple d'un clivage de valeurs par l'autre, comme le supposait Ronald Inglehart. En revanche, changement générationnel et conjoncture entraînent une reconfiguration des manières d'être de gauche ou de droite. Le remplacement de générations âgées « fermées » à l'immigration en France par des générations encore jeunes et « ouvertes » entraîne l'électorat vers moins d'attitudes autoritaires, mais les oppositions autour de questions traditionnelles comme la répartition des richesses, la taille de l'État ou ses modes d'intervention sur l'économie ne se résorberont pas pour autant puisqu'elles sont le produit de la conjoncture sociopolitique d'un pays. Il y a fort à parier que si le mouvement d'ouverture à l'immigration que l'on constate en France perdure à l'avenir, on se dirige vers un consensus de l'opinion. Autrement dit, l'immigration ne formerait plus un enjeu clivant, mobilisable par les responsables politiques. Après tout, sur un sujet différent mais de même nature en matière de libéralisme culturel, quel parti songerait aujourd'hui à remettre en cause le divorce ? En cela le renouvellement générationnel pèse considérablement sur les équilibres internes aux électors. L'opposition entre « tolérants » et « conservateurs », à travers les valeurs qui les portent, évolue avec le changement générationnel. Elle pourra toujours diviser mais sur des questions et des enjeux qui changeront à mesure que les anciens seront remplacés par les nouvelles cohortes. En revanche, le clivage socio-économique qui oppose traditionnellement la gauche et la droite, lui, perdurera comme une figure imposée des oppositions partisans et des choix des électeurs. En effet, contrairement à ce que l'on entend d'ordinaire sur son dépassement, l'électorat évolue et continuera de le faire selon la conjoncture politique et économique du pays entre plus ou moins de libéralisme économique. (Voir tableau 1, page suivante.)

La persistance des oppositions socio-économiques et les évolutions sur les valeurs sociétales se confirment dans cette dernière analyse concernant les racines du positionnement politique des électeurs français et américains. À travers une régression logistique multinomiale à trois moments différents, il s'agit de prédire dans le premier cas si les individus se situent à gauche, à droite ou ni à gauche ni à droite, et dans le second, le fait d'être démocrate, républicain ou indépendant. Cette analyse est éclairante de plusieurs manières.

D'abord, dans le cas français, il est difficile d'avancer que l'opinion sur les privatisations ne pèse pas sur le positionnement politique des électeurs, et, au-delà de cette question spécifique, sur le clivage socio-économique. Non seulement cette opinion explique les choix politiques des électeurs

**Tableau 1.** Incidence de deux variables économique et sociétale sur le positionnement politique des électeurs\*

| France                                  | Date d'enquête |      |      |
|-----------------------------------------|----------------|------|------|
|                                         | 1988           | 2002 | 2007 |
| Opinion sur les privatisations          | 435            | 385  | 685  |
| Accord avec « trop d'immigrés »         | 335            | 805  | 738  |
| États-Unis                              | 1988           | 2002 | 2007 |
| Opinion sur les flirts interraciaux     | 40             | 31   | 7    |
| Opinion sur l'aide publique aux pauvres | 230            | 217  | 98   |

\* Les cellules du tableau reproduisent les  $\chi^2$  des deux variables, une mesure de la significativité de l'influence d'une opinion sur les positionnements politiques individuels. Les  $\chi^2$  sont tous significatifs à l'exception du dernier concernant les flirts interraciaux. On peut également l'appréhender comme une mesure de l'impact global d'une opinion, à condition que les variables aient le même nombre de modalités – d'où le choix en France de l'opinion à l'égard des privatisations – sachant que cette mesure est relative puisqu'elle ne dépend que du modèle utilisé. On ne peut donc comparer directement la France et les États-Unis.

de 1988, au moment où Jacques Chirac et François Mitterrand s'opposaient sur le sort des entreprises publiques, mais elle continue à diviser les Français près de vingt ans après. On peut même avancer que son poids dans les alignements politiques va en s'accroissant. Aux États-Unis, on constate que l'aide publique aux pauvres reste également prégnante dans les raisons de se définir comme démocrate ou républicain. La baisse relative du poids de cette variable en 2007 s'explique surtout par un effet de conviction chez les électeurs non démocrates. Désormais, les indépendants, et plus marginalement les républicains, se sont ralliés à une des valeurs centrales de la gauche américaine. On peut y voir un des effets politiques de la crise des *subprimes* ; au-delà du temps long des évolutions en valeurs, le temps politique court pèse également.

Ensuite, deux histoires nationales se dessinent concernant les deux questions sociétales. En France, l'immigration gagne en importance dans les identités politiques des individus, quand aux États-Unis la prégnance de l'opinion sur les flirts interraciaux va en décroissant. Ici on retrouve la force du renouvellement générationnel. La France de 1988 est un hexagone « fermé » : 69 % des électeurs considéraient qu'il y avait trop d'immigrés. La xénophobie se retrouvait donc à gauche comme à droite. Si le choix entre Jacques Chirac et François Mitterrand s'était joué uniquement sur cette question, la gauche ne l'aurait pas emporté. Simplement, à cette

époque, être de gauche consistait essentiellement à être pour la redistribution, à être d'abord « social » et, de manière secondaire, « sociétal ». En 2007, ces deux raisons d'être de gauche coexistent et peuvent se cumuler dans l'électorat : on peut être de gauche « socialement » ou « socialement » mais aussi socialement ET socialement<sup>23</sup>. Cela tient à la fois à l'arrivée des nouvelles cohortes et, conséquemment, à l'équilibre actuel de l'électorat : désormais les pro- et les anti-immigrés forment deux groupes numériquement d'égale importance.

Autant la France nous démontre la montée en puissance d'une opposition sociétale dans les alignements politiques individuels, autant les États-Unis nous indiquent le déclin dans les identités partisanes d'une autre opposition autour de la séparation entre Blancs et Noirs. La situation outre-Atlantique pourrait bien d'ailleurs être la préfiguration de ce qui se passera en France à l'avenir. L'Amérique de 1987 restait encore divisée sur cette question puisque 47 % des répondants s'opposaient aux flirts interraciaux. Deux décennies plus tard, ils ne sont plus que 22 %. Parallèlement, le poids de cet enjeu sociétal décroît dans la détermination des alignements politiques individuels : déjà secondaire en 1987, il s'avère non significatif en 2007. Cette décroissance s'explique de trois manières. D'abord la question raciale a surtout recomposé les alignements américains dans les années 1960<sup>24</sup>. Ensuite, faute d'un entrepreneur politique comme le FN qui a axé sa percée sur l'immigration, les démocrates et les républicains s'affrontaient à la fin des années 1980 davantage sur des enjeux sociétaux comme l'insécurité, l'avortement ou les valeurs morales. Ces deux éléments éclairent le pouvoir explicatif de départ assez bas des flirts interraciaux. Mais l'effet de période et surtout le renouvellement générationnel ont porté le coup de grâce à l'influence de ce préjugé d'un autre temps sur les alignements politiques.

La jeunesse passe dit-on, pourtant ce n'est pas ce qui ressort ici. Les électeurs vieillissent, mais leurs valeurs sociétales restent. En cela la jeunesse n'est pas qu'un âge, c'est aussi un « état d'esprit ». Dès lors, l'électorat ne peut être considéré comme un corps sans histoire, bien au contraire.

La jeunesse passe dit-on, pourtant ce n'est pas ce qui ressort ici. Les électeurs vieillissent, mais leurs valeurs sociétales restent. En cela la jeunesse n'est pas qu'un âge, c'est aussi un « état d'esprit ». Voilà le premier apport d'une analyse par cohorte. Dès lors, l'électorat ne peut être considéré comme un corps sans histoire, bien au contraire. Le renouvellement

23. Michelat, Tiberj, 2007.

24. Carmines, Stimson, 1989.

générationnel le travaille considérablement et ce phénomène reste trop souvent négligé, surtout quand les individus qui le composent ne sont considérés qu'à travers leur âge. Voilà le deuxième enseignement de cette analyse.

Les électorats évoluent générationnellement et pourtant peut-on en dire de même de la classe politique ? Certains restent persuadés que les demandes « sociales » sont amenées à disparaître, ce n'est le cas ni en France ni aux États-Unis. D'autres postulent qu'avec le vieillissement des populations, l'électorat va aller vers plus de conservatisme. Ici encore, cette vision des choses est invalidée : les seniors français de 2012 seront bien différents de leurs homologues de 2007 et *a fortiori* de 2002, ne serait-ce que par l'apport de nouvelles cohortes relativement ouvertes et la disparition des cohortes les plus anciennes et les plus fermées. Les États-Unis de 2008 ont clairement montré combien les mentalités ont changé, au tour de la France désormais.

## ■ BIBLIOGRAPHIE

**CARMINES E., STIMSON J.**, *Issue Evolution : Race and the Transformation of American Politics*, Princeton University Press, Princeton (États-Unis), 1989.

**CAYROL R.**, « Les seniors sont les gros bataillons d'électeurs de ce pays », *Le Figaro*, 20 novembre 2007.

**CHAUVEL L.**, *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 1998.

**FAVRE P.**, « La mort de l'électeur », *Revue française de science politique*, n° 5, vol. XXVI, 1976, pp. 865-898.

**FLANAGAN S.**, « Value Change in Industrial Societies », *American Political Science Review*, n° 4, vol. LXXXI, décembre 1987, pp. 1289-1319.

**GALLAND O.**, *Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie*, Armand Colin, coll. « U – Sociologie », Paris, 1991.

**GRUNBERG G., SCHWEISGUTH E.**, « Les recompositions idéologiques », in **BOY D., MAYER N. (dir.)**, *L'électeur à ses raisons*, Presses de Sciences-Po, coll. « Références inédites », Paris, 1997, pp. 139-178.

**INGLEHART R.**, *Cultural Shift in Advanced Industrial Societies*, Princeton University Press, Princeton (États-Unis), 1990.

**KITSCHOLT H.**, *The Radical Right in Western Europe*, University of Michigan Press, Ann Arbor (États-Unis), 1995.

**MARTHALER S.**, « New Politics for Old ? Value Change and the Voter-Party Relationship in France », *French Politics*, n° 3, vol. VI, 2008, pp.187-213.

**MICHELAT G., TIBERJ V.**, « Gauche, centre, droite et vote : permanence et mutation d'une opposition », *Revue française de science politique*, n°s 3-4, vol. LVII, juillet-août 2007, pp. 371-392.

**MUXEL A.**, *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, coll. « Collection académique », Paris, 2001.

**PERCHERON A.**, *Âge et politique*, Economica, coll. « La vie politique », Paris, 1991.

**PEUGNY C.**, *Le déclassement*, Grasset, coll. « Mondes vécus », Paris, 2009.

**ROUBAN L.**, « Le vote des retraités », *Revue administrative*, n° 337, janvier 2004, pp. 66-74.

**SCHWEISGUTH E.**, « France : le mythe du néoconservatisme », *Futuribles*, n° 227, janvier 1998, pp. 21-34

**STIMSON J.**, *Tides of Consent : how Public Opinion Shapes American Politics*, Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni), 2004.

**THOMAS H.**, *Vieillesse dépendante et désinsertion politique*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, 1996.

**TIBERJ V.**, *La crispation hexagonale : France fermée contre France plurielle, 2001-2007*, Plon, coll. « Fondation Jean-Jaurès », Paris, 2008.

**TOURNIER V.**, « Générations et politiques », in **CAUTRÈS B., MAYER N. (dir.)**, *Le nouveau désordre électoral : les leçons du 21 avril 2002*, Presses de Science-Po, Paris, 2004.

**VIRIOT-DURANDAL J.-P.**, *Le pouvoir gris : sociologie des groupes de pression de retraités*, Presses universitaires de France, Paris, 2003.

**VAN DE VELDE C.**, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 2008.